



N° 27

Bulletin municipal de **VEBRET**



Photo choisie pour personnaliser des enveloppes à l'effigie de Vebret

Zème semestre 2008

Appel de la Fédération des Associations pour le Don d'organes et de Tissus humains

Don d'Organes : grande cause nationale 2009



QU'EST-CE QUE LE DON D'ORGANES ?

C'est un cadeau pour la vie,
un geste de solidarité et de fraternité.
Envisager le don d'organes après la mort est difficile
mais c'est un grand espoir pour de nombreux
malades.

Il est important d'y réfléchir, d'en parler en famille.

- Tout le monde peut-il être donneur ?
- Qu'est-ce qu'une greffe ?
- Quels sont les organes ou les tissus que l'on greffe ?
- Qui pourra recevoir les organes et dans quelles conditions ?

Pour toutes les questions que vous vous posez, l'association FRANCE ADOT 15 se tient à votre disposition.

FRANCE ADOT 15
Maison des associations
9, place de la Paix
15012 AURILLAC cedex

Tél./FAX : 04 71 43 05 81

E-mail : adot15@wanadoo.fr

Permanence au local de l'association le 1er mercredi de chaque mois, de 14 heures à 16 heures

Site internet : http://www.france-adot.org/adot/adot_departementale_15_cantal.html

Vous pouvez aider FRANCE ADOT 15

- en distribuant des documents dans votre commune
- en faisant un don (un reçu fiscal vous sera envoyé)

Vous avez été greffé, vous êtes en attente de greffe,
vous pouvez nous aider en venant témoigner lors de la tenue de nos réunions. Nous vous en remercions par avance.

France ADOT 15 recherche des correspondants dans les communes et les cantons pour nous aider 3 ou 4 fois l'an à faire passer notre information (pose d'affiches, de tracts, aide à l'organisation de réunions).

Le mot du Maire :

Très Cher(e)s administré(e)s,

Au travers de ces quelques lignes, je suis heureuse de vous retrouver – et pour la première fois de présenter à toutes et tous mes sincères et meilleurs vœux pour l'année 2009.

Vœux de bonheur – amour – santé – réussite dans vos projets professionnels et – ou – personnels.



Compte tenu de la conjoncture, je formule le souhait de traverser cette période de récession avec vigilance, soucieuse de faire des économies tout en restant audacieuse et astucieuse pour gérer notre commune.

J'ai la volonté de maintenir et pourquoi pas d'améliorer notre situation financière malgré le désengagement de l'Etat qui nous impose des charges toujours plus importantes.

Les projets que nous mettrons en œuvre ne pourront aboutir :

- * sans la collaboration des partenaires efficaces, qu'il s'agisse du Département, de la Région et de l'Europe
- * sans l'implication et la motivation du conseil municipal
- * sans le soutien et l'énergie de nos agents.

Je souhaite pour notre commune plus de solidarité, de fraternité et de tolérance.

Que prospérité soit le maître mot de cette année nouvelle.

Votre dévouée Maire,

Chantal BERNARD.

Sommaire

2	Association pour le Don d'organes	3	Mot du Maire / Sommaire
4	Infos municipales / Camping / Fenêtres école / Collecte des encombrants / Remerciements :	5	Constructions / Vie qui passe / Nouveaux arrivants
6	Les tarifs communaux et des Eaux du Marilhou	7 & 8	Projet de développement
8 & 9	L'essentiel des réunions du Conseil municipal	10	Local chasseurs / Fête annuelle
11	Rentrée / A. G. District / Noces d'or Mme M. Serre	12	Repas des Aînés / Sudoku
13 & 14	Les Diables Bleus	15	Association Sportive de Vebret
16	Parents d'élèves / Les Bruyères de Vebret	17	Comité d'animations
17 & 18	Les Anciens Combattants	18	Mots croisés

Rédaction – Documentation Mairie de Vebret et l'ensemble des responsables des associations.

Directeur de publication & mise en page :
Denis Letemplier
Imprimé par nos soins.

Renseignements utiles :

Mairie et agence postale :

- Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h et 14 h à 17 h 30. Le mercredi de 8 h à 12 h.
Tél. : 04 71 40 20 86. Fax : 04 71 40 22 30. Courrier : mairie.vebret@orange.fr.

- Permanence de Mme Le Maire : tous les lundis et les soirs à partir de 17 h 30.

Le bulletin municipal est édité en noir et blanc par nos soins. Cependant, il en existe une version en couleurs sur le site de la mairie à l'adresse suivante :

<http://pagesperso-orange.fr/mairie.vebret/bulletin.htm>

Rappel : La richesse du contenu du site (adresse : <http://perso.orange.fr/mairie.vebret>) est fonction de la participation de tous ceux qui possèdent des informations et qui voudront bien les transmettre soit à la mairie par courrier (ou par courriel), soit par l'intermédiaire des élus ou de la secrétaire de mairie, soit à cette adresse mail sitemairie.vebret@orange.fr.

Infos municipales :

Camping :

La fréquentation a été bien meilleure cette année :

En juin 2008 : 21 nuitées

Juillet 2008 : 111 nuitées

Août 2008 : 458 nuitées

Total : 590 nuitées

Recettes 2008 : 2221,30 €

Recettes 2007 : 1632,60 €

Remplacement des fenêtres de l'école primaire :		
Coût du projet :	43 946 € HT	
Participation département (FEC) :	16 157 € HT	
Service Départemental de l'Architecture & du Patrimoine Cantal :	8789 € HT	
Reste à la charge de la Commune : (Photo prise le 22/12/2008)	19 000 € HT	

Collecte des encombrants :

La collecte des encombrants réalisée avec les services de la Communauté de Communes Sumène-Artense a été réalisée en trois jours. Son coût pour la commune est de 1019,12 €.

Pour faciliter le travail de la collecte, réaliser un gain de temps (et pourquoi pas une économie financière), il serait souhaitable que dans chaque village, on réfléchisse à un lieu de dépôt si possible unique, le plus accessible pour le camion ce qui réduirait ainsi les manœuvres parfois difficiles. Madame le Maire vous remercie par avance de votre compréhension.

Remerciements :

Nous tenons à remercier Florinand (Ydes) qui a offert des chrysanthèmes, nous permettant ainsi le fleurissement des monuments de la Commune (Monument aux Morts, croix, ...) et Super U (Ydes) pour sa participation au Noël des enfants.

Constructions :

En 2008, sur la Commune de Vebret nous avons reçu :

5 déclarations préalables de travaux,

8 demandes de permis de construire,

8 certificats d'urbanisme.

La demande de logements est pressante, ce frémissement ressenti cette année est tout à fait encourageant.

La vie qui passe :

Naissances :

Le 26 octobre 2008	SERRE Zoé	De Julien Serre & Murielle Seince (Le Bourg)
--------------------	-----------	--

Félicitations aux heureux parents

Décès :

Le 14 juillet 2008	SERRE Irène épouse DELMAS (La Besseyre)
Le 28 août 2008	MERCIER Nathalie (Le Bourg)

Sincères condoléances aux familles dans la peine

NOUVEAUX ARRIVANTS

- * Mr et Mme CHAUVET Denis à Cheyssac
- * Mr et Mme SIMONY Michel à Lachamps
- * Mr et Mme LASSUDRIE Raymond à Couchal
- * Mr et Mme BERCHE Frédéric au bourg
- * Mr et Mme PAJANI Régis à Prunet
- * Mr et Mme SANCHEZ à Cheyssac
- * Melle CHAZOULE Emmanuelle à Cheyssac

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous nous tenons à leur disposition afin de faciliter leurs démarches pour une bonne intégration dans notre commune.

LES TARIFS COMMUNAUX

Tarif journalier du camping	à compter du 1 ^{er} juillet 2008	
Adulte : 2,00€,	Enfant de 4 à 10 ans : 1,00€,	Emplacement véhicule : 1,00€,
Emplacement tente, caravane : 1,00 €,	Emplacement camping-car : 2,00€,	Branchement électrique + eau : 2,20€,
	Taxe séjour : 0,20€	

Location des Gîtes d'étape	tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2009
15 € la nuit par personne	
+ 0,40 € de taxe de séjour par personne	

Location de la salle polyvalente	à compter du 1 ^{er} janvier 2009
Location aux habitants de la commune	160 €
Location aux personnes extérieures à la commune	330 €

Concessions funéraires	à compter du 1 ^{er} juillet 2008
Concession funéraire 1 place	76 €
Concession funéraire 2 places	150 €

Tarifs cantine scolaire	à compter du 1 ^{er} novembre 2008.
repas enfant	de 1,95€ à 2,15€
Repas adulte	3,90€ à 4,20€.

Tarifs 2009 du syndicat des Eaux du Marilhou (sur les factures de 2010)		
Eau	+ 5 %	De 0,87 à 0,91 (tranche 1 à 100 m ²)
Abonnement	+ 2%	De 29,63 à 30,22 (petit compteur)
Taxe d'assainissement	+ 5 %	De 0,76 à 0,80

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE VEBRET.

Je profite de cette nouvelle année pour vous présenter le projet préalable d'urbanisme que nous avons soumis à discussion au cours de la séance du conseil municipal du 1^{er} décembre 2008. Ce projet a été adopté par 10 voix, 5 conseillers s'étant abstenus.

Notre commune se caractérise par sa superficie (24,5 km² pour 500 habitants !) et l'éclatement de son habitat (plus d'une vingtaine de hameaux !). Le développement récent de la commune a encore accentué cette configuration historique par la création de petits lotissements éloignés du Bourg. Il en résulte un coût d'entretien (voirie, éclairage, assainissement, transport scolaire etc...) difficilement supportable pour le budget communal.

Désireux d'arrêter le développement de cette urbanisation éclatée, néfaste à l'environnement et à la gestion humaine et financière de la commune, nous souhaitons mettre en place, le plus rapidement possible, une nouvelle politique prenant en compte deux objectifs prioritaires :

- redonner au Bourg toute sa dynamique sociale et administrative par l'achèvement du regroupement des services publics, le développement des commerces et de l'habitat essentiellement locatif.

- se donner les moyens, par un choix énergétique favorisant les énergies renouvelables pour le chauffage de tous les bâtiments communaux, de participer de façon concrète à la sauvegarde de notre environnement.

Il est à noter, d'ailleurs, que les critères retenus pour notre projet sont les seuls qui à l'heure actuelle peuvent nous permettre d'obtenir des subventions pour sa réalisation.

La réalisation de ce programme nous conduit, tout d'abord, à proposer **le regroupement des deux écoles**, actuellement distantes de 500 m, **en un même lieu**, la place du Bourg.

La cantine et la garderie étant communes aux deux écoles, leur fréquentation nécessite le déplacement journalier des enfants de la maternelle de Couchal vers l'école primaire du Bourg. Ces déplacements (à raison de quatre par jour) sont assurés par un minibus.

L'existence de deux lieux de scolarisation différents entraîne pour la commune des problèmes d'intendance : difficultés à gérer l'emploi du personnel communal intervenant dans les deux écoles. L'augmentation régulière du nombre d'enfants fréquentant les écoles de Vebret (près de 70 cette année) a nécessité la création d'un demi - poste supplémentaire d'enseignant. Bien que ce poste ait été accueilli avec beaucoup de soulagement et de satisfaction, les conséquences matérielles dues à l'hébergement d'une classe supplémentaire a mis en évidence le fait que nos écoles anciennes ne permettaient pas de s'adapter aux besoins nouveaux.



La construction d'une école maternelle neuve derrière l'école primaire de type Jules Ferry permettrait à l'ensemble du groupe scolaire d'accueillir une centaine d'élèves. La situation de notre commune, proche d'un pôle à fort développement et l'adaptation du groupe scolaire à l'accueil d'enfants handicapés physiques devraient nous permettre dans les quelques années à venir de voir une augmentation nette des enfants à scolariser et c'est dès aujourd'hui qu'il faut s'y préparer.

Actuellement la grande majorité des bâtiments communaux utilise l'énergie électrique pour le chauffage. Ce choix qui, à l'origine, pouvait paraître avantageux (faible coût d'installation) est devenu une charge financière très lourde pour la commune (10 000 euros de chauffage par an !).

La mise en œuvre rapide de moyens permettant la production d'énergie renouvelable moins coûteuse nous semble indispensable.

Pour le moment, bien que n'ayant écarté définitivement aucune hypothèse (solaire, photovoltaïque, géothermie), c'est **un réseau bois** qui a été retenu pour l'étude de faisabilité de notre projet.

Il est bien évident que le projet que nous allons très rapidement développer et présenter à tous les organismes payeurs, ne deviendra réalisable que si les subventions obtenues nous permettent de le mettre en œuvre sans conduire la commune à la faillite !

Nous sommes parfaitement conscients des difficultés que nous allons devoir surmonter pour la réalisation d'un tel projet, mais l'accueil que lui ont réservé les enseignants et les parents d'élèves nous a fortement motivés pour la poursuite de notre travail ! C'est donc avec courage et opiniâtreté que nous relèverons ce défi dans l'intérêt de notre commune.

Yvonne Bhaud et Chantal Bernard



L'essentiel des réunions du Conseil municipal :

Le détail de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse :

<http://pagesperso-orange.fr/mairie.vebret/reunions.htm>

Vendredi 27 juin 2008

- Élections des grands électeurs : Les trois délégués sont : PONTY Eliane, DAUPHIN Guy et GERVAIS René. Suppléants : SERRE Alain, SALESSE Bernard et TOURAILLE Huguette.
- Mise aux normes de sécurité des bornes électriques du camping.
- Créations d'un emploi saisonnier pour le camping municipal du 01/07 au 31/08/ 2008, pour une durée hebdomadaire de 9 heures attribué à Mme VITTORI Catherine.
- Augmentation des tarifs communaux : (voir page 6)
- Subvention supplémentaire pour l'achat du feu d'artifice organisé par le Comité d'animations et de loisirs de Vebret.
- Remplacement du photocopieur à l'école.
- Vente d'herbe sur pied.
- Présentation du dossier « Déclassement d'une partie du chemin rural n°38 » (Carrière Persiani).

Mardi 16 juillet 2008

- Modification des devis pour le remplacement des menuiseries extérieures en bois à l'école primaire uniquement.

- Utilisation du pèse bétail situé sur la ZAC de Verchalles.
- Modifications des syndicats concédant l'électricité et le Gaz dans le Cantal.
- Réception des travaux de la croix près du Monuments aux Morts.
- Four de Cheyssac : discussion « restauration ou vente ? »
- Présentation du débrifilateur : à reconduire en 2009
- Panneaux de signalisation routière : demande d'un état des besoins.
- Demande d'acquisition d'un terrain par Mme Annie Jouve.
- Assurances des bâtiments communaux : contrats à vérifier.
- Interrogations de Mme le Maire au sujet des prestations de l'agence postale.

Mercredi 17 septembre 2008 :

En raison de dissensions entre les membres du Conseil Municipal, celui-ci n'a pu avoir lieu.

Lundi 6 octobre 2008 :

- Terrain Pommier : Avant-projet de vente pour un lotissement. Mr GERVAIS se charge du dossier.
- Panneaux de signalisation routière : examen des besoins répertoriés.
- Tarifs cantine scolaire : (voir page 6)
- Organisation du repas de Noël pour le repas des personnes de plus de 65 ans.
- Proposition d'achat des guirlandes électriques pour les illuminations de Noël.
- Demande de subventions pour un éclairage du stade d'entraînement.
- Élaboration de dossiers en vue de réhabilitation du petit patrimoine bâti.
- Assurances des bâtiments communaux : recherche de nouveaux contrats
- Accord pour le dossier « Déclassement d'une partie du chemin rural n°38 » (Carrière Persiani).
- Attribution d'une subvention de 50 euros à l'association ADMR de Saignes.
- Contrat Educatif Local : Mathieu MERCIER remplace Serge CHABRIER
- Décision de vendre le four de Cheyssac.

Lundi 1 décembre 2008 :

- Présentation d'un projet de regroupement des deux écoles communales dans le bourg avec construction d'une nouvelle école et projet de chauffage des bâtiments communaux. (Voir pages 7 et 8)
- Augmentation des tarifs du SIDRE (Syndicat des eaux du Font Marilhou).
- Adhésion à la convention Médecine du Travail pour la fonction publique territoriale.
- Organisation de la journée de solidarité (journée du lundi de Pentecôte).
- Vente du four de Cheyssac avec une partie de la parcelle à Mr LOUVET, riverain.
- Demande d'acquisition d'un terrain par M. Grandjean à Cheyssac.
- Remplacement des fenêtres de l'école primaire par l'entreprise DUMAS, du Monteil.
- Réhabilitation du petit patrimoine bâti : 2 dossiers déposés à la CCSA.
- Décision d'achat des guirlandes électriques pour les illuminations de Noël.

Au fil des jours...

Le nouveau local des chasseurs inauguré.

L'ACCA de Vebret, sous la présidence d'Alain Beynat, a inauguré son nouveau local de chasse, en présence de Alain Marleix, secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités Territoriales, Jean-Yves Bony, député, Vincent Descoeur, député et président du Conseil Général, Roger Besse, sénateur, Paul Mourier, Préfet du Cantal. Après un discours de bienvenue de Chantal Bernard,



maire de Vebret, ce fut au tour de Jean Couderc, ancien maire de la commune, de prendre la parole. C'est grâce à son soutien que la réalisation a pu être possible. Situé dans une partie du bâtiment communal, il occupe environ 50 m² et comprend une chambre froide, une partie entièrement carrelée et une partie réunion.

Ce local a été mis à la disposition des chasseurs par l'ancienne municipalité qui a réalisé le mur de la séparation et l'électricité. Le reste des travaux : carrelages, plomberie, isolation, etc... a été réalisé bénévolement par les membres du bureau de l'ACCA qui a financé l'achat du matériel. Grâce à la motivation de chacun, les chasseurs peuvent désormais se retrouver dans de bonnes conditions.

Fête de la Saint-Louis :



Par un beau week-end ensoleillé, la fête de la Saint-Louis a réuni une foule nombreuse autour des attractions foraines et des animations proposées tout au long de ces deux jours. Les festivités ont débuté samedi avec le vide greniers et le concours de boules et se sont poursuivies dimanche avec une démonstration de vol de rapaces et un groupe folklorique. Les enfants quant à eux ont profité pleinement des structures gonflables.

La motivation du comité d'animation et de loisirs présidé par Patrick Vittori a su, une fois encore, animer le village de Vebret pour le plaisir des habitants et des touristes.

Rentrée scolaire :

Cette année, sont accueillis 65 élèves, répartis sur l'école maternelle et l'école primaire dont 22 enfants venant de la Commune d'Antignac et 6 de la Commune de La Monsélie.

Compte tenu des effectifs, un demi-poste supplémentaire a été accordé par M. l'Inspecteur d'Académie, affecté à l'école primaire pour la classe de CE2. Nous souhaitons la bienvenue à Mlle Evelyne Taillandier.

FOOT BALL : Assemblée Générale District du Cantal à Vebret cet automne.

Pour la quatrième édition de l'assemblée générale d'automne, le District du Cantal avait choisi Vebret et c'est avec fierté que Daniel Tournadre le président du Club a accueilli ses représentants. Ce sont près de 200 personnes que se sont rassemblées pour cette soirée football sous la présidence de Jean-Claude Milvaque, assisté de Roland Loubeyre et René Coudouel vice-président. Après l'appel des clubs, Chantal Bernard, maire de Vebret a pris la parole pour un discours de bienvenue et remercier le District d'avoir choisi sa commune pour son assemblée générale.

Pour cette nouvelle saison 2008/2009, la Fédération du Cantal compte 101 clubs dont celui de Menet nouvellement créé et 34 écoles de foot. Seuls 12 clubs étaient absents lors de cette soirée. La soirée s'est terminée dans la bonne humeur et la convivialité autour d'un buffet.

Noces d'or pour Amédée et Jeanine Serre.

Le 25 septembre 1958, Amédée et Jeanine se sont mariés à La Monsélie et le samedi 8 octobre 2008, 50 ans plus tard, ils fêtent leurs noces d'or entourés par leur famille et la plupart des membres Conseil Municipal.

De leur union, sont nés deux garçons : Alain et André ; L'aîné leur a donné trois petits-enfants : Julien, Mickaël et Virginie et aussi Zoé, une arrière petite-fille qui illuminera le foyer de Julien et Muriel et agrandira la famille. Un peu plus d'amour pour eux qui savent en donner tant et ont su maintenir l'harmonie dans leur famille. Durant leur vie, ils ont toujours travaillé dur pour donner le meilleur à leurs enfants mais aussi au sein de la commune où Amédée fut conseiller



municipal et vice-président du club de foot.

Des années bien remplies durant lesquelles ils ont su tenir le cap côte à côte. Souhaitons-leur de continuer encore longtemps le chemin ensemble.

Repas des Aînés

Le 22 novembre 2008, 54 personnes se sont retrouvées dans une sympathique ambiance au Relais Arverne à Saignes pour le traditionnel repas de fin d'année. Pour les 25 autres personnes qui n'ont pas pu venir ce jour-là, des membres de la municipalité ont apporté un petit cadeau à chacune d'elles.



JEUX

SUDOKU : 2 Grilles de Sudoku proposées par Claude Bonnot de Champassis.

Règles du sudoku

Le but du jeu est de remplir la grille de sudoku, avec des chiffres de 1 à 9. Les contraintes sont simples : un même chiffre ne peut pas être présent plusieurs fois sur la même ligne, ni sur la même colonne.

De la même façon un même chiffre ne peut être présent qu'une seule fois dans un sous-carré (3 par 3).

1				7				6
	2			4			1	
8			5			7	9	
	1	4	6		2			7
			1		7			9
6		9					2	
					1		3	
		2		6			7	
9	6			5				4

Grille 2701

	2		5	1		4		3
1				6		8		
		3		8				
	7				5		4	
	4			9				2
		6	1					9
					8	9		
8	6			3	2			5
			4					6

Grille 2702

Solutions dans le prochain bulletin

Amicale des Diables Bleus de VEBRET

L'Amicale des Diables Bleus de VEBRET a fêté le 19 octobre son 30^{ème} anniversaire. Il est bon de rappeler l'historique des chasseurs.

Au milieu du XIX^o siècle, l'armée doit faire face à l'évolution des méthodes de guerre et des techniques.

Le Roi de France, Louis Philippe 1^{er}, charge son fils, le duc d'Orléans Ferdinand Philippe de créer une troupe d'élite bien spécifique, une unité équipée d'un matériel allégé et plus fonctionnel que l'infanterie classique, habillée d'une tenue sobre et simple ainsi adaptée pour des missions furtives et rapides.

Cette troupe d'élite voit le jour en 1837 sous le nom de « Compagnie des chasseurs d'essai ». Cette compagnie connaît un succès immédiat, renforcée elle devient bataillon provisoire de chasseurs à pieds en 1838.

Il est envoyé en Algérie dans le cadre des guerres coloniales et s'y illustre à plusieurs reprises.

Le 20 septembre 1840, dix bataillons voient le jour dont le 8^o BCP, le bataillon de SIDI BRAHIM.

Suite à une nouvelle menace née à la frontière des Alpes, d'autant que les Italiens sont les premiers à doter leur armée des troupes spécialement

formées au combat en montagne, la France se doit de créer des troupes spécialisées au combat en montagne. Aussi en 1888, une loi porte création des troupes de montagne qui deviennent des bataillons de chasseurs alpins (BCA).

C'est en 1914 après l'entrée en guerre, le 28^o et le 30^o BCA gagnèrent l'appellation de « SCHWARZE TEUFEL » (diables noirs) transformés par les chasseurs en Diables bleus en raison de la couleur de leur tenue.

Aujourd'hui les anciens chasseurs perpétuent leur tradition dans 112 amicales réparties sur tout le territoire.

Depuis leur création, les chasseurs possèdent une vaste culture qui leur est propre. Elle passe par les tenues, mais aussi les chants, les expressions.

Les chasseurs possèdent donc des symboles identitaires forts qui passent aussi par l'idée qu'ils se font du commandement. Le Maréchal Lyautey disait de « l'esprit chasseur », « c'est d'abord l'esprit d'équipe, de mon équipe ». C'est la rapidité dans l'exécution des gens qui pignent

et qui galopent. C'est l'allant, c'est l'allure, c'est le chic. C'est pour les chefs le sens social dans le commandement, la discipline qui vient du cœur. C'est le dévouement absolu qui sait aller lorsqu'il faut jusqu'au sacrifice total »

L'amicale de Sumène-Artense perpétue ses traditions chasseur. Les cérémonies de la SIDI-BRAHIM célébrée avec faste début octobre marquent leur solide attachement à leurs traditions.

Les dernières années plusieurs voyages ont conduit les anciens chasseurs de l'Amicale sur des lieux de mémoire : le château de Vincennes leur berceau ? Le village de Lacalm en Auvergne où vécut le clown Rolland, Castelfranc dans le Lot où vécut le Sergent Laveyssière sans oublier l'honneur d'avoir ravivé la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Tant qu'il y aura des « chasseurs » moteurs, l'Amicale continuera à transmettre aux jeunes générations les traditions des chasseurs.

L'amicale des Diables Bleus Sumène Artense fut créée le 10 juin 1978 par Raymond Veschambre et Marius Chanoni dans un but d'entraide et de camaraderie entre les anciens chasseurs qu'ils soient à pied, alpins ou mécanisés et fait revivre l'esprit des chasseurs et les valeurs auxquelles ils sont attachés. Faire perdurer ces valeurs et maintenir un devoir de souvenirs restent la motivation des membres de l'association.

L'Amicale des Diables Bleus est l'ambadrice de l'Artense dans les manifestations célébrant les traditions chasseurs dans toute la France. Ces dernières années, de nombreux voyages ont conduit les anciens chasseurs de l'Artense sur les lieux de mémoire, notamment un retour aux sources au Château de Vincennes où furent créés les chasseurs par le Duc d'Orléans.

LES CEREMONIES D'OCTOBRE 2008

(D'autres photos sur le site de la mairie <http://pagesperso-orange.fr/mairie.vebret/phototheque.htm>)



L'un des temps forts de la vie de l'Amicale des Diables Bleus est la **célébration de la Sidi Brahim**. Cette année, cette manifestation s'est déroulée en même temps que la **célébration du trentième anniversaire de l'association à Vebret**, lieu de sa création. Les communes de La Monselie et d'Antignac ont tenu à s'associer à cette célébration en rendant elles aussi un hommage à leurs soldats morts pour la patrie le samedi 18 octobre.

Le dimanche 19 octobre à Vebret, après la réception à 10 h des personnalités par Chantal Bernard Maire de Vebret et Stéphane Briant Maire d'Antignac et Conseiller général du canton de Saignes, la Fanfare de Haute Lozère a emmené le cortège jusqu'à l'église où l'abbé Rieu a célébré un office religieux (avec fanfare). Ensuite, dépôt de gerbes au monument aux Morts, remise de décorations, inauguration de l'«Espace des Diables Bleus» et discours officiels. Un apéritif offert par l'amicale a précédé un repas dans la salle des fêtes qui a clôturé les cérémonies.

Ces manifestations réparties sur deux jours se sont déroulées en présence de Paul Mourier Préfet du Cantal, ancien chasseur du 13^e BCA et du Général Verlot, président de la Fédération Nationale des Anciens Chasseurs (Fnac), le colonel Labeye, président régional et le major Boué du peloton de Secours montagne de Murat ainsi que des représentants de 8 Associations de Chasseurs. Pour clôturer les cérémonies, une remise de médailles a récompensé les personnalités suivantes :



Médailles : Le Général Verlot a remis à Paul Mourier préfet du Cantal la médaille d'or des Chasseurs de Vincennes et la médaille d'Argent à Henri Girard. Le président régional a remis la médaille de bronze à François Buche et Maurice Lemmet.

Diplôme fédéral : Le président des Diables Bleus Claude Dalmas a remis un diplôme fédéral à Gilbert Heurtaux et René Moins.

Lettre de reconnaissance : Le Général Verlot a remis une lettre de reconnaissance à la Fanfare de Haute Lozère. Le président Claude Dalmas a remis une lettre de reconnaissance à Alain Serre.

Association Sportive de Vebret



Lors de l'assemblée générale du printemps, un nouveau bureau a été élu :

Président	TOURNADRE Daniel
Vice-président	PONS Nicolas
Trésorier	BESSON Danielle
Secrétaire	BESSON Yves

Après un premier match difficile l'équipe première est bien repartie au point de se retrouver à la seconde place de son championnat avec 5 victoires, 1 nul et 1 défaite, derrière Parlan.

Elle s'est aussi qualifiée pour les huitièmes de finale de la Coupe du Cantal en éliminant notamment St Mamet qui évolue une division au dessus.

L'équipe réserve est actuellement huitième de sa poule de deuxième division, Elle n'a remporté que deux rencontres pour 4 défaites.

En Coupe des réserves, le bilan est 1 victoire et 2 défaites, Il reste encore un match à Vebret face à Murat 2.

Manifestations

L'AS Vebret organisera son quine annuel le Samedi 7 Février à la salle polyvalente de Vebret

Amicale des Parents d'élèves de Vebret :

Suite à l'assemblée générale du 11 septembre 2008, le bureau a été renouvelé.

Présidente : POIGNEAU Annick

Vice-Présidente : ROBERT Béatrice

Trésorière : GARDES Chrystelle

Vice-Trésorière : BAZAN Raphaëlle

Secrétaire : GIBERT Christelle

Vice-Secrétaire : JONCOUX Marie-Christine

Les membres actifs sont : AFONSO Sylvie, DABROWSKI Patricia, MARCHAND Karine, MOMMALIER Patricia, SALESSE Lucie, POMMARAT Joëlle, POIGNEAU Patrick

GUILLAUME Jean-Michel, CHEMINADE Clémentine, SANCHEZ Pierre-Jean, DESMAISONS Rose, TAILLANDIER Evelyne (nouveaux membres)

Le 22 novembre a eu lieu la soirée chou farci spéciale année 80. Cette soirée a connu un grand succès grâce à un nombre important de personnes venues y assister. L'Amicale les remercie beaucoup.

Les prochaines manifestations prévues sont :

- <u>dimanche 22 février 2009</u> :	concours de belote
- <u>dimanche 29 mars 2009</u> :	quine des écoles
- <u>vendredi 26 juin 2009</u> :	kermesse des écoles

Le Club « Les Bruyères de Vebret »

SES FESTIVITES POUR L'ANNEE 2009

* <u>8 janvier</u> : galettes des Rois	* <u>25 février</u> : fête des mamies à APCHON au Cheylet
* <u>1er mars</u> : bal avec Guy LOUBEYRE	* <u>2 avril</u> : sortie d'une journée en AVEYRON à la ferme CARLES
* <u>4 mai</u> : réunion d'informations voyage en Corse	* <u>3 juin</u> : repas au PUY DE DOME
* <u>28 juin</u> : bal avec Godo Musette	* <u>4 septembre</u> : concours de belote
* <u>24 septembre</u> : repas à la salle polyvalente	* <u>11 octobre</u> : bal avec André COUTISSON
* <u>6 décembre</u> : bal avec Trompette Musette	* <u>17 décembre</u> : Assemblée générale

Comité d'animations et de loisirs

Suite à la réunion du 10 décembre, le nouveau comité d'animations a mis en place les festivités 2009.

Président : SERRE Alain Vice-président : DESIR Gérard Secrétaire : IBRY Elodie

Trésorier : SERRE Julien

Membres : BAZAN Jean-Sébastien, POIGNEAU Annick, POIGNEAU Patrick, ROBERT Béatrice, PONTY Thibault, PONTY Eliane, JUILLARD Michel, GARDES Jean-Michel

Samedi 17 janvier 2009 à 20H, salle des fêtes	Concours de belote	14€ par équipe 1er prix : 120 €, 2ème prix : 80€, 3ème prix : 40€ etc.... 1 lot à chaque participant. Buvette et pâtisseries sur place.
Samedi 21 mars 2009	repas dansant avec potée auvergnate	animé par Jean Sébastien
Samedi 11 juillet 2009 Tout au long de la journée L'après-midi 20H30	Fête du pain vide grenier concours de pétanque repas dansant	avec vente de pain, tripes, tartes etc.... avec Jean Paul LENIAUD
28-29-30 août 2009 Vendredi soir Samedi Dimanche	fête patronale Soirée disco Concours de pétanque Repas + bal Apéritif concert Inter villages, Petits Gounauds, Feu d'artifice et concert de variétés	animé par Jean Sébastien vide grenier etc.... avec Trompette Musette avec Eric Laurent par Grégory Perrier

Le Club « Les Anciens Combattants »

Discours de Mme Le Maire à l'occasion du rassemblement du 11 novembre.

« Hommage à Monsieur GIRARD

Je souhaite rendre hommage à Monsieur GIRARD, Président honoraire de la Fédération Nationale des Anciens Combattants, Président honoraire – puisque telle est votre volonté – et nous la respectons.

Novembre 1941 : - âgé de 18 ans, Monsieur GIRARD s'engage volontaire et rejoint le 3ème dragon à CASTRES, où il fit ses classes en attente d'un départ pour l'Afrique. Il n'en fut rien : les Allemands



n'autorisent plus les transferts de troupes. Monsieur GIRARD, demande alors de rejoindre le 7ème régiment des Chasseurs à cheval à NIMES.

Septembre 1944 : - âgé de 21 ans, Monsieur GIRARD rejoint le commando VIGAN BRAQUET et participe à la libération de l'ALSACE.

Février 1947 : - Monsieur GIRARD part en Indochine pour 27 mois de combats et revient sur le territoire Français en **Mai 1949**.

Quelle carrière Militaire honorifique, pleine de dévouement pour notre PATRIE !

Les mots ne peuvent en rien illustrer ces 8 années de souffrances et d'horreur au service de notre France.

C'est une fierté pour notre village de mettre à l'honneur, aujourd'hui, un homme, vrai, sincère, plein de compassion et d'une discrétion et délicatesse inégalées.

Sachez Monsieur GIRARD, que c'est avec beaucoup d'émotion que je félicite votre courage - je reste sensible à votre parcours militaire - et demande à chacun d'entre-nous de vous témoigner,

Le respect

11 novembre 2008 - Ch. BERNARD »

JEUX

MOTS CROISES :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I								■		
II			■	■	■					
III								■		
IV							■			■
V				■		■				
VI		■								
VII					■					
VIII					■					
IX				■			■			
X	■								■	

Grille 27

Horizontal :

- I – Village ou ruisseau de la commune – Fait la satisfaction de l'élève.
- II – Suis le docteur – Herbe aux ânes.
- III – Variations – Métal.
- IV- Terrain en court – Rapport chiffré.
- V – Lieu d'esseulement – Donna l'âge
- VI – Rendre plus douillet.
- VII – Onde irlandaise – Fleuve frontière
- VIII – TTC - Arbre du Liban.
- IX – Tableau numérique interactif – Abréviation venue de l'étranger. – Lever de Râ.
- X – Dressées.

Vertical :

- 1 – Emotion
- 2- Courant – Guide
- 3 – Détruire
- 4 – Etoiles – Pas à lui
- 5 – Telle la cigarette – Marque anglaise
- 6 – Têtus – Sa côte est réputée chez les Parisiens
- 7 – Amas – Celle de cœur est importante.
- 8 - Pavillon asiatique
- 9 – Pour améliorer l'ordinaire
- 10 – Vieux beau – Décision municipale.

Solution dans le prochain bulletin.

Les illuminations 2008 au bourg.



**Nous espérons que vous
ayez passé de**

**Bonnes fêtes
de fin d'année**

**et
nous vous souhaitons
une très
bonne année
2009.**

